



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 15/07/2026

- Nombre de conseillers en exercice : 16
- Présents à la séance : 9
- Pouvoirs : 2
- Suffrages : 11
- Convocation du : 08/07/2026

L'an deux mille vingt-six et le quinze du mois de juillet à quinze heures, le Conseil Communautaire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Maryse ETZOL, Présidente de la CCMG.

	Présent	Excusé	Absent		Présent	Excusé	Absent
Mme Maryse ETZOL	X			M. José ENCELADE	X		
Mme Maguy FUMONT-SAMSON		X		M; Jean-Luc COLONNEAUX	X		
Mme Betty BESRY	X			M. François NAVIS		X	
Mme Francette JACQUES	X			Mme Francelise SOUSSEING		X	
M. Francky RODOMOND	X			M. Jacques MALADIN		X	
Mme Kénia MALADIN-NEBOT	X			Mme Linda SELBONNE		X	
M. Joël TOTO	X			Mme Marie-Ange ELIACIN		X	
M. Édouard MONDUC	X			M. Yohan SELBONNE		X	

Secrétaire de séance : Madame Kénia MALADIN-NEBOT

Délibération n°2026-07-106

APPEL A PROJETS RÉGIONAL « SOUTIEN A LA MISE EN PLACE DU RÉSEAU DE RÉFÉRENTS ESS DANS LES EPCI DE GUADELOUPE »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que SUR le territoire de Marie-Galante, l'Économie Sociale et Solidaire occupe une place importante dans le tissu économique local ;

Madame la Présidente expose :

La Région Guadeloupe, Autorité de gestion du Programme FEDER/FSE+ 2021-2027, dans le cadre de la priorité 4 « Une Guadeloupe plus inclusive et solidaire tournée vers l'adaptation et l'élévation des qualifications et visant l'insertion professionnelle des publics », a lancé en 2025 un dispositif visant à soutenir le déploiement d'un réseau de référents Économie Sociale et Solidaire (ESS) au sein des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'archipel. Cette démarche s'inscrit dans les orientations du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), qui identifie l'ESS comme un levier

majeur de développement économique, d'innovation sociale, de cohésion territoriale et de transition écologique.

Sur le territoire de Marie-Galante, l'Économie Sociale et Solidaire occupe une place importante dans le tissu économique local. Elle représente environ 17,3 % de l'emploi salarié et repose principalement sur un tissu associatif dynamique ainsi que sur des initiatives liées aux circuits courts, à l'économie circulaire, au tourisme durable et aux services à la population.

Malgré ce potentiel, plusieurs freins demeurent : absence d'animation territoriale dédiée, insuffisance de coordination entre les acteurs, difficultés d'accès à l'ingénierie de projet et aux dispositifs de financement, manque de visibilité des initiatives existantes.

Afin de renforcer la structuration et le développement de l'écosystème ESS à Marie-Galante, la Communauté de Communes souhaite recruter un Référent Économie Sociale et Solidaire pour une durée de trois ans. Le référent ESS aura pour principales missions :

- Animer et coordonner le réseau des acteurs ESS du territoire
- Accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches de création, de développement et de recherche de financements
- Structurer les partenariats entre acteurs publics, associatifs et économiques
- Promouvoir l'ESS auprès des élus, des entreprises et du grand public
- Favoriser l'émergence de projets innovants répondant aux enjeux locaux
- Contribuer à l'intégration de l'ESS dans les politiques publiques communautaires
- Assurer le suivi des indicateurs de réalisation et de résultat du programme européen.

Le programme d'actions s'articulera autour de cinq axes :

- Animation et coordination territoriale ;
- Accompagnement des porteurs de projets ;
- Structuration de l'écosystème ESS ;
- Communication et valorisation des initiatives ;
- Contribution aux transitions économiques, sociales et environnementales.

Le coût total du projet sur la période du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2029 est estimé à 210 000 €, le plan de financement se présente comme suit :

Type de dépenses	Montant	Cofinancement	Montant	%
Dépenses de personnel sur 3 ans (référent ESS)	150 000,00 €	FSE+ (85%)	178 500,00 €	85
Autres couts (OCS 40% sur personnel) sur 3 ans	60 000,00 €	CCMG	31 500,00 €	15
Total du projet sur 3 ANS	210 000,00 €		210 000,00 €	100

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- **D'APPROUVER** le projet de recrutement d'un Référent Économie Sociale et Solidaire pour une durée de trois ans dans le cadre de l'appel à projets FEDER/FSE+ 2021-2027 ;

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à solliciter le concours financier du Fonds Social Européen Plus à hauteur de 178 500 € ;
- **DE PRECISER** qu'il convient de de prévoir l'inscription des crédits nécessaires à la participation financière de la Communauté de Communes ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme


Dr Maryse ETZOL
Présidente de la CCMG

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La transmission en sous-Préfecture le : **23 JUL. 2026**
- L'affichage le :

23 JUL. 2026

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, formé devant le tribunal administratif de Guadeloupe ou via le site internet www.telerecours.fr